

# PROGRAMME TRANSITION JUSTE



PROJET



**FGTB**

**Pétrole**

***Ensemble, on est plus forts***

Camarades,

Cette note a pour but d'initier un processus de consultation de nos militants du pétrole en vue d'aboutir à un **Programme Transition Juste**.

**Pourquoi ?** Parce qu'en tant que représentants des travailleurs, nous sommes conscients des enjeux climatiques et de l'impact de l'industrie pétrolière. Concrètement, nous savons que la pérennité de plusieurs activités et de plusieurs fonctions de notre secteur n'est pas possible avec le respect du climat. Notre secteur est en mutation et nous devons être en mesure d'analyser les défis et les alternatives. De même, nous devons être en mesure d'avancer des solutions syndicales et de dialoguer avec les travailleurs, les employeurs et les associations de sauvegarde de l'environnement. Nous devons aussi diffuser notre analyse et nos solutions vers l'extérieur, via les médias.

Par **Programme Transition Juste**, nous entendons des positions syndicales sur :

- › **LES ÉNERGIES FOSSILES - FOCUS SUR LE PÉTROLE**
- › **LES ÉNERGIES RENOUVELABLES**
- › **LES SOLUTIONS SOCIALES**

A défaut d'être exhaustive, cette note vise à contenir des éléments utiles à la consultation et aux échanges entre militants. De même, au vu de l'étendu du sujet, nous nous focaliserons sur les spécificités du pétrole et sur quelques énergies renouvelables. Nous comptons aussi sur les échanges pour étayer les solutions sociales.

Fraternellement,

Andrea Della Vecchia  
Secrétaire fédéral

# 1. LES ÉNERGIES FOSSILES - FOCUS PÉTROLE

Par énergie fossile, nous entendons le recours à des combustibles présents dans le sol, non-renouvelables et émetteurs de gaz à effet de serre (GES - parmi lesquels le gaz carbonique CO<sub>2</sub>). Pour cette note, nous nous limiterons à l'énergie fossile pétrolière.

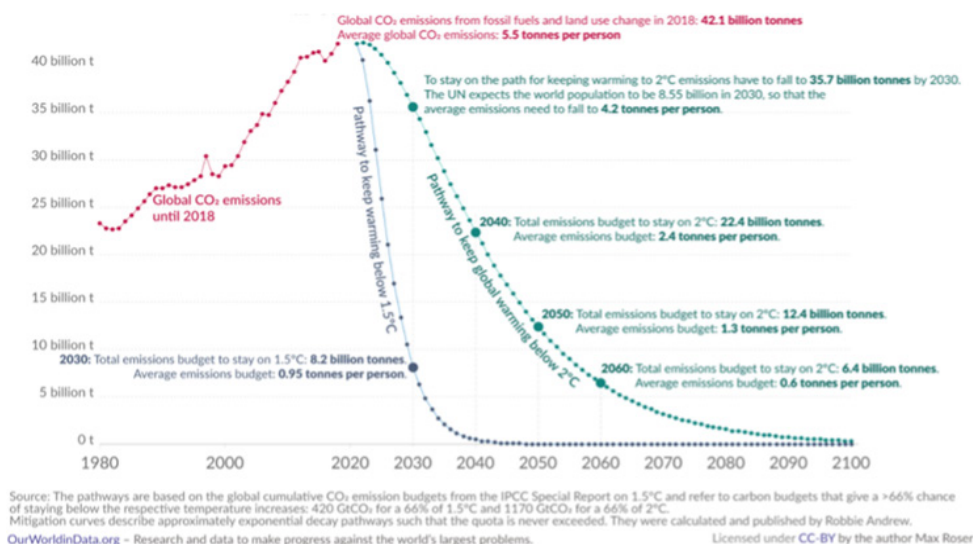
## A) LE PÉTROLE ET LE CLIMAT

L'extraction, le raffinage et l'utilisation du pétrole sont sources d'émissions de GES. Au vu des nombreux débouchés de ce combustible (parmi lesquelles l'industrie chimique et les carburants pour transports routiers et aériens) et de son impact sur le climat, l'Accord de Paris et les objectifs de l'Union européenne en matière de climat abordent largement la question du pétrole dans notre société.

### L'Accord de Paris

L'Accord de Paris est un traité internationale sur les changements climatiques. Par son adoption en 2015, 196 pays se sont engagés à limiter le réchauffement climatique entre 1,5° et 2° par rapport au niveau préindustriel<sup>1</sup>.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) dues aux combustibles fossiles et au changement d'affectation des terres entre 1980 et 2020. Le graphique contient également les voies à suivre pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° et à 2°.



<sup>1</sup> Plus de détails sur le site des Nations unies - Climate change (UNFCCC) > [unfccc.int/fr](http://unfccc.int/fr)

Le tableau ci-dessous se concentre sur les évolutions attendues des émissions de CO2 d'ici à 2060.

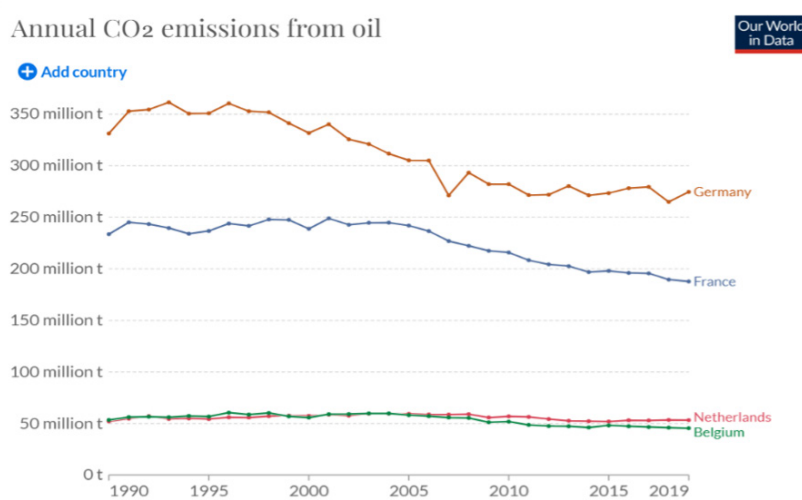
	Émissions CO <sup>2</sup> (en milliards de tonnes)	Différence avec 2018 (en milliards de tonnes)
2018	42,1	-
2030 - 1,5°	8,2	-33,9
2030 - 2°	35,7	-6,4
2060 - 2°	6,4	-35,7

### Constats :

- › Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° d'ici 2030, il faudra réduire les émissions de CO2 de 33,9 milliards de tonnes.
- › Pour limiter à 2° d'ici à 2060, il faudra les réduire de 35,7 milliards de tonnes.

**Et spécifiquement pour le pétrole ? En se fondant sur les scénarios du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), les Nations Unies estiment que limiter le réchauffement à 1,5 °C requiert de diminuer la production mondiale de pétrole de 4 % et celle de gaz de 3 % annuellement entre 2020 et 2030<sup>2</sup>.**

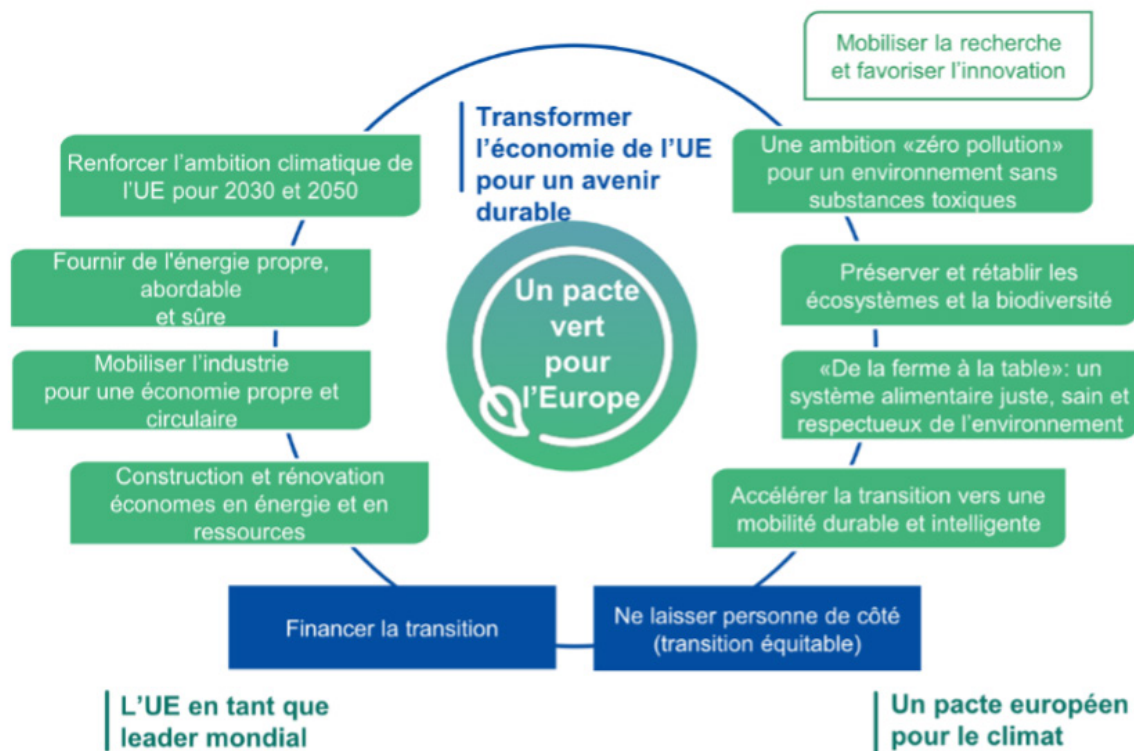
En matière d'émissions de CO2 par le pétrole, vous trouverez ci-dessous un graphique reprenant les évolutions en Belgique et dans les principaux pays voisins depuis 1990.



<sup>2</sup> SEI, IISD, ODI, E3G, and UNEP. (2021). The Production Gap Report 2021.

## Du côté de l'Union européenne (UE)

Le Pacte vert européen (ou Green Deal en anglais) contient les propositions de la Commission européenne pour que l'Union européenne devienne neutre climatiquement d'ici 2050. A titre d'étape intermédiaire l'UE devra réduire ses émissions d'au moins 55% d'ici à 2030 (base 1990)<sup>3</sup>.



Afin d'atteindre de tels objectifs et de concrétiser ces propositions, l'UE se penche sur la révision de sa législation en matière de climat, d'énergie et de transport. Elle précise aussi des objectifs par domaine. Cette opération de révision du cadre législatif est appelée « Fit for 55 ».

Les travaux de l'UE portent notamment sur de nouvelles directives pour les secteurs du transport et du bâtiment ainsi que la création d'un Fonds social climat pour soutenir les ménages vulnérables et les petites entreprises. L'industrie pétrolière n'est pas directement visée par les mesures du package FF55. Mais plusieurs mesures auront un impact sur la consommation de pétrole:

- › L'instauration d'un système ETS (échange de quotas d'émissions) pour le transport devrait augmenter le prix des combustibles fossiles.

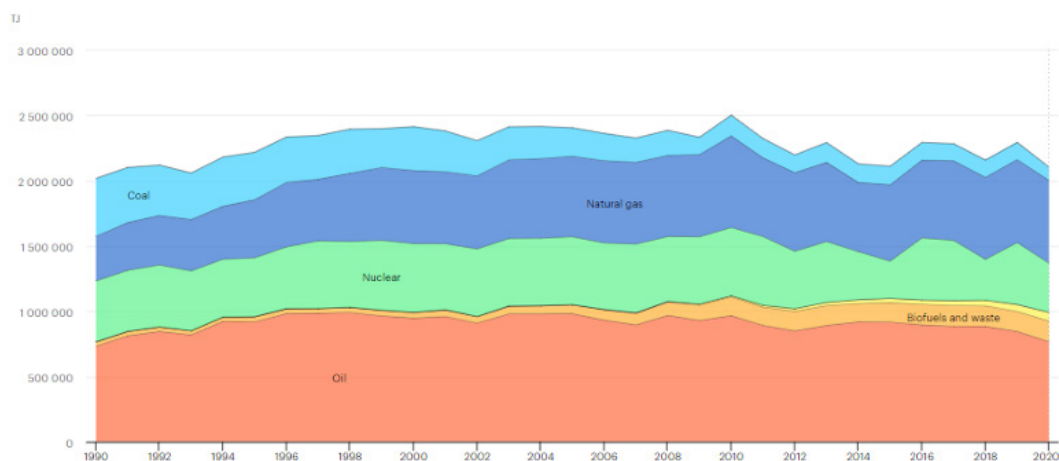
<sup>3</sup> Plus d'informations sur le site de la Commission européenne.  
› [europa.eu](http://europa.eu) (Un pacte vert pour l'Europe | Commission européenne)

- › La révision de la Directive énergies renouvelables (RED) fixe un objectif de 40% d'énergie renouvelable en 2030 (actuellement : 22%).
- › Le renforcement des normes d'émissions de CO2 pour les voitures et camionnettes mais surtout l'interdiction de vente des voitures thermiques en 2035 vont favoriser le développement des voitures électriques.
- › La révision de la directive sur la taxation de l'énergie va renforcer la taxation sur les combustibles les plus émetteurs de CO2.
- › La directive ReFuelEU aviation veut porter la part de carburants durables dans l'aviation à 63% en 2050 et la directive.

## B) LE PÉTROLE EN BELGIQUE

Le graphique ci-dessous illustre les proportions de chaque source d'énergie (pétrole, charbon, gaz naturel, biocarburants, nucléaire, renouvelables) dans l'approvisionnement énergétique de notre pays.

Total energy supply (TES) by source, Belgium 1990-2020



IEA. All rights reserved.

Nous reprenons ci-après l'évolution de données de production, d'utilisation interne, d'exportations et d'emploi du secteur pétrolier en Belgique<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Remarque préalable : les données 2020 et 2021 ont largement été impactées par la crise sanitaire.

## Ventilation de la production des raffineries par produits, par utilisation interne et par secteur d'activités depuis 2015

Mt	2015	2017	2018	2019	2020	2021	%
<b>Production nette raffineries</b>	35,20	35,28	34,07	35,15	27,51	30,68	
Essence	4,91	4,61	4,01	4,25	3,11	3,24	11,00
Diesel + gasoil	13,42	12,84	13,52	14,70	12,81	14,58	47,00
Kérosène Jet	1,69	1,94	1,84	2,20	0,83	0,71	2,00
Fuel Oil	5,31	7,49	7,51	4,58	2,58	2,47	8,00
Naphta + LPG	2,93	3,06	3,44	3,84	3,52	3,57	12,00
Autres produits	6,95	5,34	3,74	5,59	4,66	6,10	20,00
<b>Consommation intérieure par produit</b>	22,88	22,42	22,46	21,47	19,88	21,37	
Essence	1,35	1,54	1,72	1,93	1,62	2,00	9,00
Diesel + gasoil	11,01	10,52	10,28	9,87	9,22	9,35	44,00
Kérosène Jet	1,44	1,58	1,68	1,69	1,17	1,44	7,00
Fuel Oil	0,10	0,08	0,08	0,07	0,07	0,05	0,00
Naphta + LPG	7,27	6,86	7,16	6,50	6,51	7,15	34,00
Autres produits	1,70	1,84	1,55	1,41	1,29	1,38	6,00
<b>Consommation intérieure par secteur</b>	18,18	18,06	18,21	17,37	15,58	17,26	
Pétrochimie	8,33	8,11	8,12	7,35	7,23	7,76	45,00
Transport routier	8,44	8,41	8,45	8,36	7,21	8,06	47,00
Transport aviation	1,41	1,54	1,64	1,66	1,14	1,44	8,00

Source : Service public fédéral Economie, balance pétrolière – Chiffres clés Energia

## Ventilation des exportations et transferts<sup>5</sup> par produit depuis 2015

Mt	2015	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Exportations et transferts</b>	35,25	41,69	41,95	40,15	32,23	36,82
Essence	5,13	4,69	4,27	4,73	3,17	3,44
Diesel + gasoil	10,78	12,31	11,58	10,98	9,14	10,81
Kérosène Jet	0,87	1,79	1,59	2,13	1,1	0,64
Fuel oil	4,73	6,28	5,79	4,3	3,35	3,03
Naphta + LPG	1,44	2,99	3,09	3,23	3,6	4,07
Autres	6,31	5,87	6,01	6,29	5,35	6,72
Gasoil (bunkering maritime)	1,51	1,05	1,3	1,16	1,35	1,48
Fuel oil (bunkering maritime)	4,49	6,72	8,33	7,34	5,17	6,63

Source : Service public fédéral Economie, balance pétrolière – Chiffres clés Energia 2021

<sup>5</sup> Par transfert, on entend que le produit peut changer de propriétaire.

Exemple : transfert de pétrole d'un cargo de Norvège vers une raffinerie en Belgique.

## Production nette de produits finis

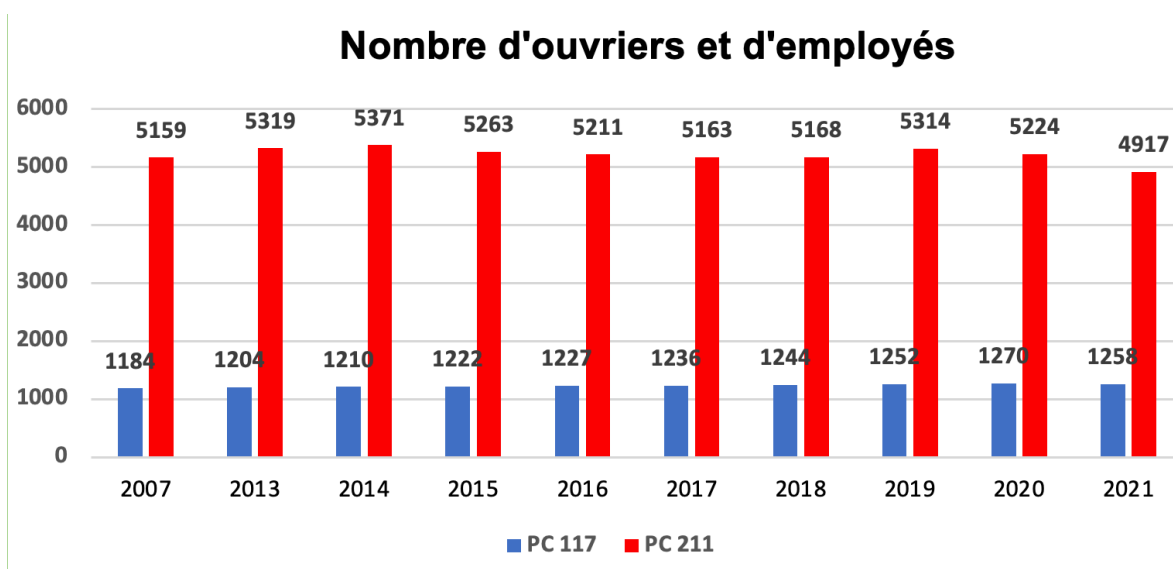
Kt	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021*	%
Essence auto	5056	4795	4906	4608	4013	4253	3111	3244	11
Carburants d'aviation	1678	1775	1686	1942	1842	2195	830	712	2
Diesel + gasoil	11938	12535	13424	12843	13525	14695	12807	14582	48
Fuel-oil résiduel	7875	5543	5306	7488	7507	4585	2582	2472	8
Gaz de pétrole liquéfiés	462	517	671	738	829	1069	1036	1022	3
Bitume	1076	1294	1095	395	0	0	143	0	0
Naphta	1624	1975	2262	2319	2611	2769	2481	2552	8
Autres produits	7541	6660	5854	4950	3742	5586	4521	6101	20
Tous produits	37250	35094	35204	35283	34069	35152	27511	30684	100

Source : Service public fédéral Economie, balance pétrolière – Chiffres clés Energia 2021 \*Chiffres provisoires

## Evolution de l'emploi

	2007	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CP 117	1184	1204	1210	1222	1227	1236	1244	1252	1270	1258
CP 211	5159	5319	5371	5263	5211	5163	5168	5314	5224	4917
Total	6343	6523	6581	6485	6438	6399	6412	6566	6494	6175

Source : Chiffres Office national de sécurité sociale





## C) LE PÉTROLE EN EUROPE

Les informations ci-dessous nous renseignent sur les raffineries à travers le continent européen.

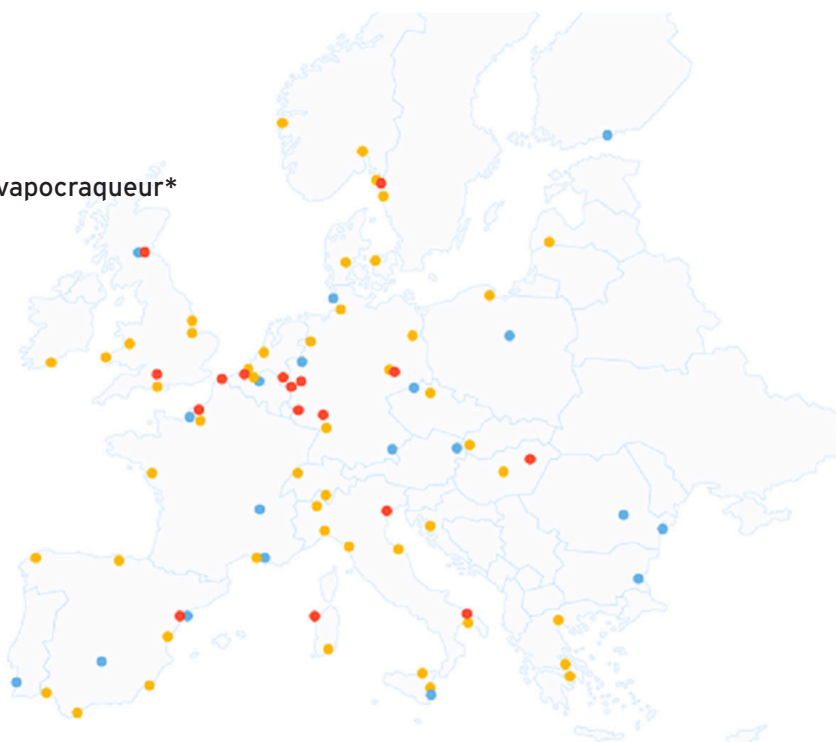
### Nombre de raffineries en Europe

Pays UE	Nombre
Allemagne	11
Italie	10
Espagne	8
France	6
Pays-Bas	5
Grèce	4
Belgique, Suède, Roumanie	3
République tchèque, Danemark, Pologne	2
Autriche, Bulgarie, Croatie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lituanie, Portugal, Slovaquie	1
<b>Autres pays européens</b>	
Norvège, Grande-Bretagne, Suisse (nombre total)	8

Source : Fuels Europe, Statistical report 2022, données décembre 2021

### Cartographie

- Raffinerie
- Vapocraqueur
- Raffinerie intégrée/vapocraqueur\*



\* Un grand nombre de raffineries sont intégrées ou très proches de vapocraqueurs qui produisent les matières premières pour l'industrie pétrochimique.

## Production raffineries en Europe

Pays	Mt/a	Pays	Mt/a
Allemagne	101,5	Finlande	10,3
Italie	84,8	Autriche	9,7
Espagne	71,5	Lituanie	9,5
Pays-Bas	61,3	République tchèque	8,7
France	57,6	Danemark	8,7
<b>Belgique</b>	<b>32,3</b>	Hongrie	8,1
Pologne	29,2	Bulgarie	5,8
Grèce	24,7	Slovaquie	5,8
Suède	19,8	Croatie	4,5
Roumanie	11,9	Irlande	3,6
Portugal	11,3		
UE-27 total	<b>580,2</b>		
Royaume-Uni	57,1		
Norvège	10,2		
Suisse	3,4		

Source : Fuels Europe, Statistical report 2022, données 2021

**Evolution ?** Les 75 raffineries "ordinaires" en activité en 2021 dans l'UE-27, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse avaient une capacité de raffinage primaire de 650,8 millions de tonnes. Cela représente une baisse de 156 millions de tonnes de la capacité de raffinage primaire depuis 2009. La capacité de raffinage en 2021 en Europe a diminué en raison de deux fermetures de raffineries (une en Belgique et une en Norvège).

## 2. LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour ce point, nous abordons la question des énergies renouvelables à partir d'une brève explication et d'un relevé d'avantages, désavantages et inconnues. Grâce aux échanges et aux expériences, ces données pourront être complétées.

### A) LES BIOCARBURANTS

Les biocarburants sont des carburants émanant de matière première d'origine végétale, animal ou issue des déchets (biomasse<sup>6</sup>). Ils sont obligatoirement incorporés dans les carburants d'origine fossile.

Parmi les biocarburants d'origine végétale, nous distinguons trois générations :

- › Première génération : à partir de plantes pouvant servir à l'alimentation. Fin programmée d'ici 2030.
- › Deuxième génération : à partir de plantes non alimentaires.
- › Troisième génération : à partir d'algues.

#### Et en Belgique ?

- › Actuellement, nous produisons seulement 9% des biocarburants utilisés dans notre pays. En d'autres termes, 91% des biocarburants sont importés, dont plus de la moitié depuis des pays hors UE.
- › En 2017, la Belgique comptait 9 bioraffineries<sup>7</sup> : Aalst Plant (Aalst), Alco Bio Fuel Plant (Gent), Avantium, Bioro (Gent), BioWanze (Wanze), Galactic Escanaffles (Celles), Oleon NV1 et NV2 (Evergem), Proviron (Oostende).

Avantages	Désavantages	Inconnues
Plus faibles émissions de GES	Concurrence avec culture alimentaire	Retombées d'emplois
Faibles besoins en surface pour la 3ème génération	Exploitations basées aussi à partir d'organismes génétiquement modifiés	Maturité technologique
	Plantes invasives	

<sup>6</sup> Les huiles usagées et les graisses animales comptent également parmi les biocarburants.

<sup>7</sup> Ces entreprises relèvent des industries chimiques ou alimentaire. A noter qu'à l'étranger, des groupes pétroliers développent des bioraffineries : Total à La Mède (France), Eni à Gela (Italie), Shell à Rotterdam (Pays-Bas). > [biconsortium.eu](http://biconsortium.eu) (MappingBiorefineriesAppendix\_171219.pdf)

## B) LA CAPTURE DU GAZ CARBONIQUE

Il s'agit d'un processus permettant de capter le gaz carbonique avant qu'il se répande dans l'atmosphère.

Une fois capté, il peut être :

- › Stocker (mines, puits,...). Nous parlerons alors de CCS.
- › Utiliser comme matière première. Nous parlerons alors de CCU.

### Projet port de Gand (Ghent Carbon Hub)

Le CO2 qui se libère dans l'industrie est capté. Ce CO2, un gaz (à effet de serre), est liquéfié pour en réduire le volume, puis stocké dans un réservoir au port. De là, le liquide est expédié par bateau vers des pays producteurs de gaz comme les Pays-Bas, la Norvège ou le Royaume-Uni, afin d'y être stocké dans leurs champs gaziers vides. Le CO2 retourne donc, pour ainsi dire, d'où il vient : dans le sol.

Les émissions annuelles de CO2 de l'ensemble du North Sea Port s'élèvent à 22 millions de tonnes. Ce projet offre un potentiel de réduction de 6 millions de tonnes de CO2.

### Projet port d'Anvers/de Zeebruges

Le captage et le stockage de CO2 (CCS), ainsi que l'utilisation de CO2 comme matière première pour différentes applications (CCU), sont considérés comme des pistes essentielles pour la transition vers un port à plus faible émission de carbone. Partenaires du projet : Air Liquide, BASF, Borealis, INEOS, ExxonMobil, Fluxys, Port d'Anvers et Total.

Le projet de captage du CO2 dans les entreprises chimiques BASF et Air Liquide situées dans le port d'Anvers reçoit plus de 350 millions d'euros de subventions de l'Europe. Selon la fédération patronale de la chimie, « Cette technologie a le potentiel de réduire de moitié les émissions du port (d'Anvers) d'ici à 2030 »<sup>8</sup>.

Avantages	Désavantages	Inconnues
Utile pour les émissions incompressibles	Pas suffisant pour absorber toute émission	Que faire du CO2 capté ?
R&D accélérée	Coût et temps de déploiement de la technologie	Risques de fuites ? Autres conséquences ? Nouvelle technologie, pas encore mûre
Opportunité pour grands parcs industriels	Excuse pour poursuivre émission de CO2	Responsabilité en cas de fuite (idem que pour le nucléaire)
	Pas une solution pour l'utilisation de carburants dans le transport	

<sup>8</sup> Article d'opinion de Ann Wurman, directeur de la fédération patronale *essenscia Vlaanderen*.  
› [www.fokus-online.be/business/industrie-2/wurman-its-the-energie-stupid](http://www.fokus-online.be/business/industrie-2/wurman-its-the-energie-stupid)

## C) L'ÉOLIEN

Technique permettant de transformer l'énergie du vent en électricité.

Avantages	Désavantages	Inconnues
Faible coût (en comparaison avec pétrole)	Dépendance météo	Quid du recyclage ?
Faibles émissions de GES	Certains composants des éoliennes doivent être acheminés depuis l'étranger (Chine et Afrique) et n'existent qu'en quantité limitée.	
Opportunités territoriales pour la Belgique	Impact sur paysage	
Indépendance avec pays étrangers après installation des éoliennes	Impact sur animaux et végétation	
	Faible besoin en main d'œuvre	
	Production matérielle en dehors de la Belgique	

## D) LE PHOTOVOLTAÏQUE

Technique permettant de transformer l'énergie solaire en électricité.

Avantages	Désavantages	Inconnues
Faible coût (en comparaison avec pétrole)	Dépendance météo	Quid du recyclage ?
Faibles émissions de GES	Demande de matériaux critiques	
Installation sur bâtiments existants	Occupation de l'espace visuel et du territoire pour les grands projets	
	Dépendance envers pays étrangers pour production	
	Production matériel en dehors de la Belgique	

## E) LE NUCLÉAIRE

Production d'énergie à partir de la fission d'atomes d'uranium.

Avantages	Désavantages	Inconnues
Très faibles émissions de GES	Coût et durée de construction	Décisions politiques
Moins d'espace	Risques d'accidents majeurs	Sensible au contexte géopolitique
Production en continu	Gestion des déchets	Sensible aux aléas météorologiques <sup>9</sup>
Bon marché après amortisation des frais fixes	Importation uranium	

## F) L'HYDROGÈNE

Une molécule d'hydrogène est particulièrement énergétique : la combustion d'1 kg d'hydrogène libère environ trois fois plus d'énergie que la combustion d'1 kg d'essence, et cela sans émettre de gaz à effet de serre. Cependant la production d'hydrogène demande un apport conséquent d'énergie. Nous parlerons dès lors de :

- › Hydrogène gris lorsque celui-ci est produit à partir d'énergie fossile (majoritaire aujourd'hui).
- › Hydrogène bleu si une partie des émissions de CO<sup>2</sup> liées à la production sont récupérées.
- › Hydrogène vert s'il est produit à partir d'une source d'énergie décarbonée.

Avantages	Désavantages	Inconnues
Emissions GES nulles lors de l'utilisation	Faible densité énergétique	Déploiement des infrastructures à la hauteur ?
Possibilité de stockage	Corrosif et explosif	Financement des projets garanti ?
Complémentarité avec autres énergies renouvelables	Complexité transport et logistique	Prépondérance de l'hydrogène vert ?
	Surtout hydrogène gris	

<sup>9</sup> Niveau et température de l'eau pour refroidir les centrales nucléaires.

## Belgique<sup>10</sup>

La stratégie fédérale en matière d'hydrogène cadre dans la politique énergétique plus large du gouvernement fédéral en vue de réaliser les objectifs européens relatifs à la neutralité climatique. La stratégie souligne l'importance de l'hydrogène renouvelable (par exemple, la production d'hydrogène à l'aide d'électrolyseurs fonctionnant à l'électricité renouvelable) et son application (principalement) dans l'industrie et le secteur du transport afin de les décarboniser.

### La stratégie repose plus concrètement sur quatre piliers:

- › Le positionnement de la **Belgique comme hub** pour l'importation de molécules renouvelables en Europe ;
- › La **pérennisation du leadership belge** en matière de technologies à hydrogène;
- › L'**organisation du marché** d'hydrogène solide;
- › Mettre l'accent sur la **coopération**.

## Flandre<sup>11</sup>

### Ambition de devenir le chef de file européen en matière d'hydrogène.

Les émissions de gaz à effet de serre provenant des industries non-ETS seront fortement réduites en misant entre autres sur : Une écologisation poursuivie de 10 % des sources d'énergie dans l'industrie d'ici à 2030. Pour cela, nous encourageons la poursuite de l'électrification et l'utilisation du biogaz, de la biomasse durable, de l'hydrogène et des carburants synthétiques.

**Remarques** : projet peu détaillé et objectifs peu concrets.

## Wallonie<sup>12</sup>

**Couvrir toute la filière de production de l'hydrogène vert à partir d'un ensemble de sous-projets.** *« Ils viseront notamment la mise au point d'électrolyseurs haute capacité, la production de e-méthane vert à partir du CO2 récupéré via une technologie de CCU, la production de e-kérosène décarboné, des recherches pour le développement d'un moteur à combustion hydrogène dans certaines applications ainsi que de la recherche en vue de la mise en œuvre d'un réseau local d'approvisionnement en hydrogène (...) Ils viseront notamment la mise au point d'un réservoir à hydrogène à partir de matériaux composites ainsi que le développement et l'amélioration du rendement des piles à combustibles. Par ailleurs, le projet visera également les intégrations sectorielles de l'hydrogène dans les secteurs du transport ou de l'industrie au sein d'une chaîne énergétique liant la production, le transport local et l'utilisation ciblée ».*

<sup>10</sup> Vision et stratégie fédérales hydrogène, 29 octobre 2021.

<sup>11</sup> Relanceplan Vlaanderen: Projet Industrial value chain for hydrogen transition. Budget : 125 millions €.

<sup>12</sup> Plan de relance wallon : Projet d'une filière wallonne hydrogène. Budget : 160 millions €.

## G) L'AMMONIAC

L'ammoniac est facile à produire et libère une énergie importante lors de sa combustion, sans émettre de GES. C'est donc une piste intéressante de combustible alternatif. Mais tout comme l'hydrogène, sa production nécessite un apport initial en énergie.

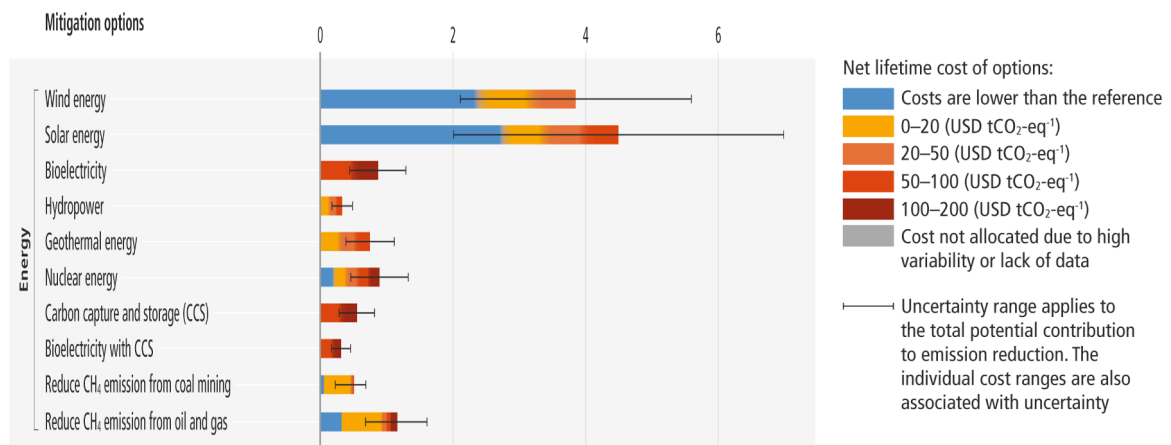
Avantages	Désavantages	Inconnues
Pas d'émissions de GES à l'utilisation	Dépendance de l'ammoniac vert aux autres énergies renouvelables	Tension avec autres usages industriels de l'ammoniac (notamment engrais)
Facilité de production	Technologie pas mature	
Densité énergétique importante	Risque de rejet de NO	
	Combustion lente	

## H) COMPARAISON

En complément des informations qui précèdent, vous trouverez ci-dessous un tableau comparant quelques énergies renouvelables en matière de coût et de contribution à la baisse des émissions de GES.

Comment lire ce tableau ?

- › Au plus la barre est grande, au plus le potentiel de réduction des émissions de GES est élevé.
- › Au plus la couleur est rouge, au plus les coûts sont élevés



Source : GIEC.



### **Quelques constats :**

- › Le potentiel de contribution aux réductions de GES de la captation de carbone est largement inférieur au potentiel de l'éolien et du photovoltaïque.
- › Focus sur le méthane :
  - Le graphique pointe le potentiel de réduction de méthane dans les industries pétrolière, gazière et charbonnière (responsables de +/- 20% des émissions de méthane ). Par ailleurs, la biomasse et les biocarburants sont responsables de +/- 6% des émissions de ce gaz.
  - Sur le court terme, l'impact climatique du méthane est supérieur à celui du gaz carbonique. Toutefois, sur le long terme, c'est l'inverse : le gaz carbonique impacte plus longtemps et plus significativement le climat.

### 3. LES SOLUTIONS SOCIALES

La transition vers une industrie plus verte impacte les travailleurs à plusieurs niveaux : quelles fonctions perdureront ? Quelles seront les conséquences sur les conditions de travail ? Quels sites poursuivront leurs activités ? Quelles seront les besoins en formation professionnelle ?...

A partir d'éléments propres au secteur, les échanges avec les militants nous permettront d'aborder ces questions et d'apporter nos solutions.

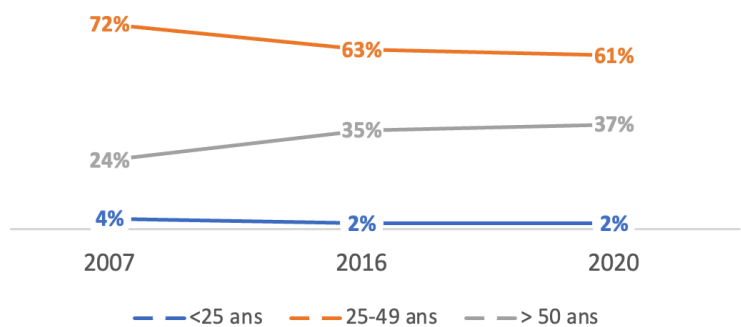
#### A) ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE ET SYNDICALE DU SECTEUR

Nous reprenons ci-dessous le rapport FOCUS 2020 de la FGTB Pétrole<sup>15</sup>.

Principaux éléments :

##### Emploi :

- › Stabilité d'emploi.
- › Secteur majoritairement masculin.
- › Effort de formation en baisse.
- › Pyramide des âges :



Source : Steunpunt Werk.

De plus en plus de travailleurs de plus de 50 ans.

- 1 sur 4 en 2007.
- Plus de 1 sur 3 en 2020.

<sup>15</sup> Dès que les données 2021 seront disponibles, nous actualiserons les chiffres.

## Economique :

- › Croissance économique jusque 2019. Impact crise sanitaire en 2020.
- › Depuis 2018, les bénéfices nets ont été distribués presque entièrement aux actionnaires, le montant distribué dépassant parfois le bénéfice net du secteur.
- › Ecart substantiel entre ce que rapporte les travailleurs (productivité) et leur salaire.

## Présence syndicale :

- › Taux d'affiliation élevé auprès des ouvriers. A contrario, faible taux d'affiliation auprès des employés.
- › Elections sociales 2020 :
  - FGTB Pétrole majoritaire auprès des ouvriers.
  - CSC largement majoritaire auprès des employés.

## B) LES PISTES SUR L'EMPLOI

### Réduction collective du temps de travail

Si le besoin de main d'œuvre diminue dans le secteur, nous devons mettre en avant la piste de la réduction collective du temps de travail. Cela peut être une solution pour réduire l'impact social d'une diminution des activités et de la disparité de fonctions.

- › Temps de travail sectoriel ? Actuellement, 38 heures par semaine avec 12 jours RTT, soit une durée hebdomadaire de travail de 36 heures.
- › Les employeurs qui réduisent collectivement le temps de travail de leur personnel bénéficient de réductions de cotisations patronales à l'ONSS. Le tableau ci-dessous détaille ces aides.

Réduction du temps de travail par semaine	Montant de la réduction ONSS par trimestre
37 heures ou moins	400 € / 8 trimestres
36 heures ou moins	400 € / 12 trimestres
35 heures ou moins	400 € / 16 trimestres
Semaine des 4 jours	400 € / 4 trimestres
Si <ul style="list-style-type: none"><li>• Réduction à 37, 36 ou 35 heures</li><li>• Et passage à 4 jours par semaine</li></ul>	1.000 € pendant tous les trimestres où le travailleur entre en ligne de compte pour la réduction collective du temps de travail et la semaine des 4 jours.

### **Adaptations concertées de l'organisation du travail**

Pas d'adaptation de l'organisation du travail sans concertation sociale. Les organes de concertation doivent systématiquement être activés. Notre pouvoir de contrôle syndical doit être pleinement exercé dans le cadre de la mutation du secteur.

### **Réaffectations dans d'autres départements des groupes pétroliers**

Des réorientations professionnelles à l'intérieur de la même entreprise peut être possible. Cela devra se faire en concertation avec les représentants des travailleurs, avec l'accord des travailleurs concernés et sans perte de revenu.

### **Valorisation des compétences**

Des fonctions peuvent disparaître mais les compétences des travailleurs restent. Celles-ci peuvent être utiles pour les réorientations professionnelles des travailleurs concernés par la disparition ou la réduction de fonctions.

### **Formations professionnelles**

A défaut de pouvoir maintenir un travailleur à une fonction, celui-ci doit bénéficier de formations professionnelles qui lui permettent de se réorienter dans l'entreprise ou ailleurs. Ces formations doivent être à charge de l'employeur et concertées avec les représentants des travailleurs.

### **Cellule d'emploi**

Notre secteur prévoit déjà la mise sur pied d'une Cellule d'emploi lorsque des travailleurs sont victimes de licenciement. Le fonctionnement de cette Cellule doit être amélioré afin de faciliter les embauches au sein du secteur.

### **Champ de compétences des commissions paritaires du pétrole**

La disparité d'activités et de fonctions ainsi que l'apparition de nouvelles plus respectueuses de l'environnement modifient progressivement le paysage professionnel de notre secteur. Afin de pouvoir reprendre ces nouvelles activités et fonctions, le champ de compétences des commissions paritaires du pétrole devra lui-aussi évoluer et être élargi.

## C) LES PISTES COMPENSATOIRES

### Fonds Transition

Nous optons pour la mise sur pied d'un fonds sectoriel dénommé « Fonds Transition ». Celui-ci sera financé par des cotisations patronales et devra soutenir des mesures de reconversion et de compensation financière en faveur des travailleurs du secteur.

### Maintien du revenu

En cas de perte d'emploi, de reconversion professionnelle ou d'entame de formations ou d'études, l'ex-travailleur du secteur doit percevoir une compensation lui permettant de maintenir son revenu.

### Accès à la pension

Au vu de l'évolution de la pyramide des âges dans le secteur, nous devons aussi nous focaliser sur le sort des nombreux travailleurs plus âgés. Pour eux, un accès direct et privilégié au régime de pension doit être mis sur pied.

### Accès actuels aux fins de carrières

<b>CREDIT-TEMPS EMPLOI FIN DE CARRIERE AVEC ALLOCATION ONEM</b>	1/5ème - avoir 55 ans entre 01/01/2021 et 30/06/2023 <ul style="list-style-type: none"><li>• Métier lourd (25 ans de carrière)</li><li>• Carrière longue (35 ans de carrière)</li></ul>
	1/2ème - avoir 55 ans entre 01/01/2021 et 30/06/2023 <ul style="list-style-type: none"><li>• Métier lourd (25 ans de carrière)</li><li>• Carrière longue (35 ans de carrière)</li></ul>
<b>CREDIT-TEMPS EMPLOI FIN DE CARRIERE SANS ALLOCATION ONEM</b>	Avoir 50 ans entre 01/01/2021 et 31/12/2023 28 ans de carrière

## Amélioration des préavis (système actuel)

Ancienneté en années	Préavis légal	Indemnité supplémentaire en mois, sauf indication contraire (A)	Droits maximums en mois, sauf indication contraire (B)
< 12 mois	7 semaines	0	
< 15 mois	8 semaines	1 semaine	9 semaines
< 18 mois	9 semaines	1 semaine	10 semaines
< 21 mois	10 semaines	1 semaine	11 semaines
< 24 mois	11 semaines	1 semaine	12 semaines
2	12 semaines	1 semaine	13 semaines
3	13 semaines	1.0 mois	4.0 mois
4	15 semaines	2.0	5.0
5	18 semaines	3.9	8.0
6	21 semaines	3.6	8.4
7	24 semaines	3.3	8.8
8	27 semaines	3.0	9.2
9	30 semaines	2.7	9.6
10	33 semaines	5.4	13.0
11	36 semaines	5.3	13.6
12	39 semaines	5.2	14.2
13	42 semaines	5.1	14.8
14	45 semaines	5.0	15.4
15	48 semaines	9.9	21.0
16	51 semaines	9.8	21.6
17	54 semaines	9.7	22.2
18	57 semaines	9.7	22.8
19	60 semaines	9.5	23.4
20	62 semaines	12.1	26.4
21	63 semaines	11.9	26.4
22	64 semaines	11.6	26.4
23	65 semaines	12.2	26.8
24	66 semaines	12.2	27.4
25	67 semaines	14.3	31.0
26	68 semaines	14.8	31.6
27	69 semaines	15.2	32.2
28	70 semaines	15.7	32.8
29	71 semaines	16.2	33.4
30	72 semaines	18.2	37.0
31	73 semaines	18.7	37.6
32	74 semaines	19.2	38.2
33	75 semaines	19.7	38.8
34	76 semaines	20.1	39.4
35	77 semaines	22.1	43.0
36	78 semaines	22.6	43.6
37	79 semaines	23.1	44.2
38	80 semaines	23.6	44.8
39	81 semaines	24.1	45.4
40	82 semaines	26.1	49.0

Préavis = Préavis légal + colonne A (avec maximum colonne B).

## **D) ATTENTES SPÉCIFIQUES ENVERS LES POUVOIRS PUBLICS**

- › Afin que notre secteur entame une réelle reconversion plus respectueuse de l'environnement, nous ne devons pas laisser le monopole des décisions entre les mains des entrepreneurs et, plus précisément, des quelques multinationales de l'industrie pétrolière.
- › Concrètement, nous attendons des pouvoirs publics locaux, régionaux et fédéraux qu'elles agissent sur les cadres légaux afin que les activités de production et de consommation soient plus respectueuses de l'environnement.
- › Cette reconversion aura un coût. Celui-ci devra aussi être supporté par les entreprises polluées. Il ne s'agit pas d'entrer dans un scénario de privatisation des bénéfices et de socialisation des coûts.

## PÉTROLE ET CLIMAT - LEXIQUE

### **Accord de Paris**

*L'Accord de Paris ont été signés le 12 décembre 2015 par 196 états. Son objectif est de limiter le réchauffement climatique largement en dessous de 2°C et de préférence à moins de 1,5°C. Pour atteindre cet objectif, les signataires s'engagent à diminuer le plus rapidement possible leurs émissions de gaz à effet de serre. Concrètement, les Etats doivent présenter tous les 5 ans un plan d'action climatique, appelé « contribution nationale déterminée ». Ceux-ci doivent à chaque fois être plus ambitieux que la version précédente.*

### **Energies fossiles / Energies renouvelables**

*Les énergies fossiles sont des composés issus de la décomposition, pendant des millions d'années, de la matière organique. Il s'agit du charbon, du gaz naturel et du pétrole. Lors de leur utilisation, elles émettent du CO<sub>2</sub> qui va réchauffer l'atmosphère (cf. GES). De plus, le stock d'énergie fossile disponible n'est pas illimité. C'est pourquoi, on leur oppose généralement les énergies renouvelables, dont la disponibilité est abondante. Il s'agit surtout du soleil et du vent. De plus, une fois transformées en électricité par des panneaux solaires ou des éoliennes, ces énergies renouvelables n'émettent pas de CO<sub>2</sub> lors de leur utilisation. On parlera donc également d'énergie décarbonée, zéro-émission ou propre.*

### **ETS**

*Le système ETS (European Trading Scheme) ou Système d'Echange de Quotas d'Emissions (SEQUE) concerne les secteurs industriels et de l'énergie, soit 40% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Il prévoit d'une part que les émissions de GES de ces secteurs doivent diminuer chaque année (ce sont les « quotas carbone »), d'autre part que les entreprises peuvent acheter ou vendre ces quotas (c'est le « marché du carbone »). Un exemple : les émissions de GES des entreprises d'un même secteur doivent passer de 1000 tCo<sub>2</sub> une année à 900 l'année suivante. L'entreprise A est capable de baisser ses émissions de 200 tCo<sub>2</sub> alors que l'entreprise B fait le choix de maintenir ses émissions à 1000 tonnes. L'entreprise A pourra donc vendre son quota excédentaire de 100 tonnes à l'entreprise B. Sur papier, le système permet donc une certaine flexibilité tout en garantissant la baisse continue des émissions de GES au niveau du secteur. Dans les faits, on constate que cela n'a pas vraiment fonctionné notamment parce qu'un grand nombre d'entreprises ont reçu des quotas gratuits.*

### **Gaz à effet de serre**

*Certains gaz ont comme action d'augmenter la température moyenne de la terre: ce sont les gaz à effet de serre (GES). Les principaux sont le gaz carbonique (ou dioxyde de carbone, CO<sub>2</sub>) mais également le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Ils sont principalement produits lorsqu'on brûle une source d'énergie (pétrole, charbon, bois, ...) ou lors de certaines réactions chimiques (lors de la fabrication du ciment, de l'utilisation d'engrais,...).*



## **GIEC**

*Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a été créé en 1988 par l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Son premier rapport a été publié en 1990. Le rôle du GIEC est de réaliser un état des lieux des connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique, ses causes et ses conséquences. Les rapports scientifiques du GIEC sont toujours accompagnés d'un « Résumé pour les décideurs » d'une vingtaine de pages dont le contenu est concerté avec les représentants des gouvernements.*

## **Neutralité carbone**

*On parle de neutralité carbone lorsque les émissions de GES dues aux activités humaines sont absorbées par les écosystèmes. On parlera également d'émissions nettes de GES. En effet, un certain nombre d'activités humaines indispensables (agriculture, logement,...) ne peuvent avoir lieu sans émettre du GES. Ces émissions devront être compensées soit naturellement, par exemple en plantant des arbres ou en laissant des cultures en jachère, soit technologiquement par des procédés de capture du carbone.*

## **Scope 1, 2, 3**

*De nombreuses entreprises se déclarent « neutre en carbone », ou affichent l'ambition de l'être d'ici quelques années. Est-ce crédible ? Tout dépend en fait des activités prises en compte. On parle ici de « scope » (faisceau en français) 1, 2 ou 3.*

- › *Le « scope 1 » concerne les activités propres de l'entreprise : raffiner du pétrole, gérer des actifs financiers ou permettre à des avions de décoller.*
- › *Le « scope 2 » concerne l'énergie utilisée par l'entreprise pour fonctionner : alimenter en énergie la raffinerie, faire fonctionner les ordinateurs pour la banque, ou acheminer les bagages pour l'aéroport.*
- › *Le « scope 3 » concerne tout le reste : l'utilisation du pétrole comme carburant ou comme matière première, l'origine des actifs gérés par la banque ou les avions une fois qu'ils ont décollé de l'aéroport...*

*Généralement, les entreprises se basent sur le « scope 1 » pour se déclarer « neutre en carbone ». Ce sera donc assez facile pour un aéroport vu que la consommation des avions n'est pas prise en compte !*

## **Source d'énergie ≠ vecteur énergétique**

- › *Une source d'énergie est naturellement disponible et directement utilisable : pétrole, charbon, gaz naturel, vent, biomasse, rayonnement solaire,...*
- › *Un vecteur énergétique permet de transporter l'énergie issue d'une source d'énergie vers son usage final : l'énergie du vent est transformée par une éolienne en électricité qui permet à un radiateur de fonctionner, l'énergie du pétrole est transformée par le raffinage en essence qui est brûlée dans le réservoir d'une voiture.*

**FGTB**

**Pétrole**

***Ensemble, on est plus forts***